

SESSION 3 : SOCIO-ÉCONOMIE DE LA PREVENTION DES RISQUES LIÉS AUX INCENDIES

Assurance contre le feu : quels enjeux et perspectives pour les forêts françaises ?

Guillaume BOUFFARD

Groupama Forêts Assurances

[Lien vers la présentation PowerPoint](#)

Le changement climatique accroît de façon significative le risque d'incendie de forêts en France. Les événements récents (notamment les grands incendies de Gironde en été 2022) et les projections des experts sur les prochaines décennies mettent sous pression le modèle assurantiel, qui doit s'adapter aux nouveaux enjeux. Les assureurs font face à un dilemme, confrontés d'une part une crise potentielle de rentabilité (avec des sinistres supérieurs aux primes), et en même temps un défi pour les assurés de maintenir la capacité de payer le prix de la protection (primes d'assurance en hausse). Sans oublier le risque de voir des acteurs se retirer du marché, comme on l'observe dans certaines parties du monde.

Dans ce contexte, Groupama Forêts Assurance reste engagé à protéger les forestiers et leurs forêts ; des solutions existent et GFA met en avant plusieurs lots de mesure :

Adapter les contrats à la nouvelle donne (modalités tarifaires, revue des conditions et des exclusions, prise en compte des best practices de gestion forestière, encourager les bonnes pratiques et offrir une prime à la bonne gestion) ;

Accroître la part des forêts assurées pour mutualiser le risque davantage (communiquer sur les risques et les solutions d'assurance, développer encore les offres pour inciter les propriétaires à s'assurer, adapter les mécanismes au type de propriétaire – privé / collectivités) ;

Informier sur les risques, intensifier la prévention et relayer les messages forts auprès de nos sociétaires / assurés (partage de ressources et de solutions modernes

d'appréciation des risques et des données, participer aux efforts de la profession et des pouvoirs publics pour l'information du public et la promotion des mesures de prévention et des « best practices », encourager le déploiement des DFCI et étendre leurs prérogatives) ;

Réassurance et partage des risques (sur le modèle de la "MRC Récolte" en agriculture, envisager la mise en place d'un système multi-couches de protection avec l'intervention de l'Etat pour les événements extrêmes).

Conclusion(s) (message(s) clés à retenir) :

Marché de niche, avec très peu d'acteurs, l'assurance forêt est confrontée à une situation paradoxale en raison du changement climatique. Alors que d'un côté, le besoin de protection des forêts est sans précédent (augmentation du risque incendie sur tout le territoire français), des tensions existent avec peu d'assurés et donc une mutualisation faible, une pression tarifaire à la hausse, et le risque de voir certains acteurs se désengager.

Dans ce contexte, Groupama Forêts Assurance avance des mesures d'adaptation (modalités contractuelles, innovation de couvertures, intensifier la prévention) pour pérenniser ce marché et continuer de protéger les propriétaires forestiers et les forêts.

Pour aller plus loin (références utiles) :

<https://groupama-forets.com/>

Culture du risque au niveau sociétal : la médiation scientifique comme levier pour changer les comportements ?



Céline
PASCUAL-
ESPUNY
Aix-Marseille
Université

[Lien vers la présentation PowerPoint](#)

La médiation scientifique et la culture du risque jouent un rôle clé pour influencer les comportements face aux enjeux environnementaux, notamment les incendies de forêt. Historiquement, la sensibilisation à

l'environnement a souvent été déclenchée par des catastrophes médiatisées, comme les marées noires ou les accidents chimiques. Ces événements, souvent relayés de manière dramatique, influencent le traitement public de l'environnement par un discours centré sur les catastrophes. Quatre niveaux narratifs structurent la perception de l'environnement, façonnés par l'évolution des médias et des enjeux sociétaux. Le premier niveau médiatique met en scène les catastrophes environnementales, les marées noires et les feux de forêt comme des événements sensationnels. Le deuxième niveau est le discours techno-centré, axé sur des sets d'indicateurs et sur de la modélisation scientifique (par exemple, le GIEC ou bien l'IPBES), qui quantifie les risques pour une meilleure compréhension des impacts. Ensuite, un discours moralisateur, souvent diffusé par des films et documentaires comme « *Une vérité qui dérange* », met en garde contre l'inertie face aux dangers écologiques, avec un ton alarmiste et des images choc. Enfin, un discours de proximité, incarné par le journalisme de solutions, encourage les citoyens à des actions modestes mais concrètes en faveur de l'environnement, intégrant une approche pragmatique dans la prévention des feux de forêt. Sur les incendies de forêt, le cadre réglementaire actuel repose principalement sur une approche technique et de sensibilisation. Cependant, les campagnes de prévention, bien que présentes, adoptent un discours de protection sans véritable ancrage affectif dans la population, contrairement aux discours plus émotifs et « sublimes » qui pourraient accentuer la connexion aux espaces forestiers locaux. Les feux de forêt nécessitent une médiation qui dépasse l'approche technocratique, en incluant des stratégies d' « ancrage » (faire référence à des expériences familières auxquelles nous sommes sensibles) et de « recadrage » (offrir un changement de prise de vue), capables de transformer les perceptions du public. La médiation scientifique et les sciences participatives constituent des leviers importants pour changer ces perceptions. Des initiatives participatives, telles que les projets de cartographie post-incendie, favorisent l'implication des citoyens. Cependant, une

meilleure intégration des disciplines est requise pour que les messages des scientifiques atteignent d'autres publics. La difficulté réside dans l'articulation entre discours scientifique et communication, où le défi consiste à adapter les messages en fonction de l'audience et du niveau de connaissance des risques. La segmentation des publics est cruciale (Fig. 1). Chaque public ciblé appelle une approche différenciée, incluant l'usage de supports visuels, d'illustrations et de messages adaptés, par exemple, dans le cas de touristes étrangers dans des zones à risque.

Conclusion(s) (message(s) clés à retenir) :

Pour prévenir les feux de forêt, une médiation scientifique, ancrée dans la culture du risque et qui s'appuie sur des récits favorisant la compréhension et l'action, est cruciale. Actuellement, le discours médiatique, entre dramatisation et moralisme, ne reflète pas assez la réalité des incendies ni leur gestion, et le public reste souvent éloigné des dynamiques scientifiques. Les sciences participatives, en revanche, peuvent faire le lien en rendant visibles les enjeux locaux et en permettant une appropriation citoyenne. Pour réussir, il est essentiel de moduler les messages selon les publics (grand public, élus, jeunes) et de collaborer entre experts et communicateurs. Cette approche doit viser une sensibilisation progressive, où chacun se sent acteur de la prévention et de la protection des espaces naturels, en particulier en contexte de crise climatique.



Figure 1 : Exemple de campagne de sensibilisation et d'appel à la mobilisation par la Région Sud.

Conclusion
Gérard GAUTIER France Bois Forêt

Je voudrai d'abord excuser M. Servant, président de France Bois Forêts, qui n'a pu se joindre à nous et qui m'a demandé de le représenter.

France Bois Forêt a beaucoup participé avec le MASA à l'organisation de ces deux jours et soutient activement les activités du RMT AFORCE.

Bravo à l'équipe organisatrice du RMT AFORCE qui a parfaitement réussi cette manifestation dans un timing réussi.

Nous avons tous beaucoup appris sur l'évolution du climat et son impact sur nos massifs forestiers, ses conséquences sur nos espaces naturels, sur les feux hors normes que nous avons connus en 2022. Nous savons qu'ils sont à plus de 90 % d'origine humaine. Que dans les années à venir, ils seront plus nombreux.

Nous avons tous été bousculés par cette nouvelle donne. Allons-nous dans le mur, et à quelle vitesse ?

2022 a été l'année de prise de conscience. Nous savons aujourd'hui qu'il est temps de changer de paradigme.

Depuis 2022 beaucoup d'annonces et d'initiatives de nos gouvernants, des rapports des députés et sénateurs ont conduits à toiletter le code forestier, et notamment la loi du 10 juillet 2023 qui étend à une grande partie de la France les pratiques du Sud et de l'Ouest de notre territoire, mais qui apporte aussi beaucoup d'éléments nouveaux.

Au-delà de ces décisions, les moyens financiers seront-ils au rendez-vous pour la saison 2024 et les suivantes ?

Y aura-t-il les ETP suffisants pour que l'ONF assure correctement sa nouvelle mission d'intérêt général ? Pour que le CNPF puisse développer comme il se doit les nouveaux plans simples de gestion (à partir de 20 ha), pour qu'ils soient opérationnels au plus tôt ? Oui M. Charles Dereix a raison de dire qu'ils ne sont pas assez nombreux et qu'il y a lieu aussi de développer le regroupement de la petite propriété sous formes d'ASL ou autres. Mais qui va faire cette animation indispensable auprès des petits propriétaires ? Les ASL et les

syndicats de propriétaires, auront-ils un jour le droit d'accéder au cadastre ?

Dans nos débats il a beaucoup été question de « prévention, prévisions et lutte », il y a un mot que je n'ai pas entendu, c'est « anticipation ». Pour le temps long du forestier « anticiper », c'est prévoir l'aménagement du territoire, dans lequel la forêt et les espaces naturels jouent un rôle considérable trop souvent oublié. Le code forestier précise que la forêt est une composante de l'aménagement du territoire. Et nous sommes tous convaincus que la bonne gestion forestière est une composante essentielle de la DFCI.

Nous avons entendu beaucoup de chercheurs qui nous ont présenté leurs travaux, des témoignages de pays voisins et j'ai évoqué pendant le déjeuner avec le colonel Duverger un point qui n'a pas été abordé et qui risque de devenir majeur dans les années à venir pour la lutte contre les incendies, c'est l'accès à l'eau. Nous aurons sûrement l'occasion d'en reparler bientôt.

En conclusion, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir passé deux jours ensemble : administrations, entreprises, gestionnaires, chercheurs, propriétaires publics et privés.

Nous avons pu nous parler, nous écouter, échanger et apprendre beaucoup.

Merci d'avoir été nombreux à montrer votre enthousiasme et votre passion. Il nous reste aujourd'hui à partager avec la société et le grand public, c'est une mission que France Bois Forêt s'attache à mettre en œuvre pour l'année à venir.